

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société.
Bibliothèque de la Société Archéologique Champenoise.
Un cimetière de chevaux Gallo-Romain à Sogny.

Torques ? Couronnes mortuaires ?
Couronnes de mariées ?
Les « Jocasses » ou les « Jogasses » à Chouilly (Marne).
Le village néolithique d'Ante (Marne).
Table des matières.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbal de la Séance du 7 Novembre 1926

Séance ouverte à quatorze heures, par M. LOGEART.

Sont présents : MM. LAURENT, conseiller général, adjoint au maire de Reims ; SAVY, DUPUIS, docteur GOSSET, BEAUSERON, BARONNET, BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, BOUXIN, CARLIER, CARDINAL, COURTY, M^{lle} COURTY, MM. COULON, COUVREUR-PÉRIN, ERNST, FERRAND, GARDEZ, GILLET, M^{lle} GILLET, MM. GOBENSÉ Lucien, GOBENSÉ Roger, docteur GUILLAUME, HUE, HUILLERET, LACROIX, LAIRE, LARMIGNY, LEMARTELEUR, MM^{mes} LEMARTELEUR, PROCUREUR, PETITBON, MOREAUX, MM. MACK, MOREAUX, PROCUREUR, André PROCUREUR, POUPHILE, PETITBON, RIAUCOU, RONSIN, TAILLET, WATTIEZ.

Il est fait part des excuses de MM. le Maire de Reims, DENEUX, CHARLIER, CHENET, GORNET, COUTY, HENRAT, JACTAT, MERLIN, ROLLAND, SARAZIN et SCHMIT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Très sensible aux encouragements du Conseil général de la Marne, et du Conseil municipal de Reims, M. Logeart remercie les deux Assemblées des subventions renouvelées cette année (200 et 500 francs).

Il adresse ses condoléances émues à MM. Ernst, Bellevoye et Lacroix, récemment frappés dans leurs plus chères affections. Annonçant la mort de notre excellent collègue et ami Beuzeville, antiquaire à Reims, rue Courmeaux, le Président exprime les vifs regrets de la Société.

Une cordiale bienvenue est souhaitée aux nouveaux adhérents : M^{lle} Rolande Ballot-Beaupré, MM. Battoir, Davie Esquire, Ferrand, Houdart, Hue, Huilleret, docteur Guillaume (réinscription), Martinet, Mochez, Molot, Renard Robert, docteur Roblin, Rolland J., Truchon, Cercle agricole de Reims (réinscription).

Communications et correspondance. — a) Lecture est donnée d'une note relative aux recherches de MM. COUTIER, DUVAL et BRISSON, effectuées aux sources du Petit-Morin (fonds de cabanes néolithiques) et à Ecury-le-Repos (excavations renfermant des fragments de poterie de l'âge du bronze, avec dessins au graphite.

b) Lecture est faite d'un article du journal de Zurich (11 mai 1926) traduit par notre collègue HULLERET, faisant connaître la découverte et l'exploration d'un cimetière de chevaux (époque gallo-romaine), par M. THIÉROT, à Sogny-aux-Moulins.

c) L'assemblée entend la lecture d'un rapport de M. l'abbé FAVRET sur les « torques, couronnes mortuaires et couronnes de mariées ». M. SCHMIT avait traité le sujet auparavant (bulletin n° 4, mars 1926).

d) M. CHARLIER nous informe que son fils peut mettre la Société au courant des recherches effectuées en Syrie par la mission française. De belles ruines romaines, des sarcophages avec inscriptions viennent d'être découverts aux environs de Baalbeck et Rayak. La proposition de M. Charlier est acceptée avec plaisir.

Présentations. — La variété et l'abondance des pièces soumises à l'examen sont les meilleurs témoignages de l'excellent résultat des recherches effectuées par les sociétaires :

— M. BELLEVIGNE montre quelques outils en silex recueillis à Serzy-et-Prin, localité où se rencontrent l'industrie chelléenne, la fin de l'industrie paléolithique et le néolithique.

— M. Jules CARLIER présente « des nucléi, un percuteur, des grattoirs doubles et discoïdes, des pointes de javelots, deux taillants de haches polies, enfin une série de pointes de flèches, le tout recueilli sur le terroir d'Hannogne-Saint-Remi (Ardennes) au lieudit la Bonde, emplacement d'un atelier de taille du silex. Ces pièces sont couvertes d'une belle patine blanche due à la nature calcaire du sol. Elles remontent au début du néolithique ».

— M. GARDEZ présente la moitié d'une hache polie appartenant au Musée de Reims, trouvée à Poilly, sur les faces de laquelle se voient des stries faites avec un instrument tranchant. Il interprète ces traits comme étant des signes pictographiques.

— M. GILLET présente deux belles haches polies provenant de la Haute-Marne et un petit galet taillé représentant un personnage accroupi.

— M. HUE présente divers échantillons de poterie néolithique de la vallée du Petit-Morin (lessons provenant des grottes, des foyers et de la cité lacustre, recueillis par M. ROLAND). Il montre aussi quelques beaux spécimens de l'industrie de l'époque de la pierre polie (haches entières et fragmentées, percuteurs en silex, grattoirs concaves, scies, tranchets, lames et pointes de flèches) trouvés à Villevenard aux lieuxdits : les Hauts-dé-Congy, le Larry, les Folies, les Pâtis, le Buisson.

— Une hache amulette en jadéite trouvée à Berru dans le voisinage du Sierdon est montrée par M. BEUVELET.

— Un petit vase néolithique trouvé à Pont-Arcy est présenté par M. BELLEVIGNE. Il montre également diverses

pièces recueillies dans un cimetière gaulois marnien de cette localité :

Un vase cylindrique à fond plat, en terre noire lustrée avec dessins gravés (quadrillés et chevrons) et deux vases non décorés ; un torques plein avec décor au pointillé ; un second torques plein, sans motif d'ornementation ; un joli bracelet ouvert, en bronze, portant des ciselures très fines (groupes de lignes transversales).

— M. LACROIX fait circuler un petit vase en bronze puis un fond de vase à pâte rouge lustrée qui porte l'inscription HILAR. M. PER. Ces deux pièces ont été trouvées au cours de terrassements exécutés à Reims, boulevard de la Paix.

— Un pied d'amphore recueilli à Reims, rue de Vesle, par M. WAGNER, est présenté par M. BELLEVOYE.

— MM. BOSTEAUX FRÈRES présentent une monture de peigne en os de l'époque gallo-romaine. Cet objet est orné de petites circonférences concentriques gravées en creux et régulièrement distantes.

— M. LARMIGNY montre et décrit le trépied en fer forgé qu'il a recueilli dans une sépulture à incinération à la briqueterie de Château-Porcien.

— M. HU présente quelques armes, boucles et plaques de ceinture, puis un briquet avec pierre, provenant des fouilles de son beau-père M. ROLAND, au cimetière de Bannes, l'une des plus importantes nécropoles mérovingiennes de la Marne. Les plaques de ceinture en fer très fortement oxydées, sont ornées de filets d'argent.

— Au nom de M. CORNET, M. BEAUSSERON présente une sorte de pomme d'arrosoir antique, pièce en argile blanche portant des traces d'un vernis plombifère verdâtre, trouvée près du n° 7 rue de l'Université (terrassements pour égouts).

— MM. BOSTEAUX FRÈRES ont apporté trois mesures dimèreses ayant servi à percevoir un droit de vinage à Cernay-les-Reims. Ces récipients en cuivre jaune sont aux armes de Henry Le Leu, seigneur d'Aubilly et possesseur du fief des Chevaliers à Cernay (xviii^e siècle).

— M. BEUVELET présente plusieurs monnaies d'argent (Testons aux effigies de Henri II, Charles IX et Henri III) provenant d'une cachette découverte en 1920, lors de la démolition d'un mur, chez M. Guyot-Collet, de Berru. Le nombre des pièces en dépôt était assez élevé, mais elles furent en grande partie accaparées par les ouvriers (prisonniers occupés au déblaiement).

**

La nature des faits révélés dans les communications, l'attrait des objets examinés, n'ont pas manqué de satisfaire notre désir de mieux connaître et de comprendre davantage la vie intime des générations qui ont vécu sur le sol champenois aux différentes périodes de l'histoire : M. LOGEART en remercie vivement chercheurs et collectionneurs dont les travaux et l'obligeance assurent en outre la prospérité de la Société. Il nous convie à la visite de la collection Demitra (Musée de Reims) et déclare la séance levée. Il est 16 heures.

L. LACROIX.

Bibliothèque de la Société Archéologique Champenoise

OUVRAGES REÇUS EN 1926

- Annales de la Société Historique et Archéologique de l'Arrondissement de Saint-Malo (1923-1924).
Bleicher. — Note sur la découverte d'un atelier de taille de silex aux environs de Commercy (don de M. le Marquis J. de Baye).
Bulletin de la Société d'étude des Sciences Naturelles de Reims, année 1924.
Goury (Georges). — Jules Beaupré 1859-1921. Notice nécrologique (don de l'auteur).
Rhodania. — 6^e année, 1924. Compte rendu du 6^e congrès, Avignon 1924.
Thiérot (Amaury). — Nécropole Gauloise de Breuvery (Marne), époque Marnienne I (don de l'auteur).
Van de Velde (Bernard). — Musée Archéologique de Bavay (don de l'auteur).
25 cartes postales, éditées par la Société des Amis du Vieux Reims (Edition 1926).

Un cimetière de chevaux Gallo-Romain à Sogny ⁽¹⁾

« Quand nous quittâmes le train à Châlons-sur-Marne, venant de l'Argonne, une bruine glacée fut sur le point de ralentir notre zèle de fouilleurs. Mais nos rendez-vous étaient pris et nous ne voulûmes pas attendre. Dans l'atelier du peintre A. Thiérot, qui partage son temps entre sa palette et l'archéologie, nous nous munîmes de manteaux de pluie ainsi que du matériel indispensable. Une auto nous conduisit rapidement à Sogny, petit village du bord de la vallée de la Marne. Nous fîmes halte sur les hauteurs au-dessus de Sogny, d'où l'on domine la plaine fertile. Un large champ non ensemencé était devant nous. M. Thiérot s'avança avec sa sonde. A intervalles réguliers, il enfonçait la barre acérée dans le sol. Elle traversait une couche de terre végétale de 30 cm. et restait alors fichée dans la craie sous-jacente. Le choc communiquait à la tige une vibration dont l'oreille exercée de l'archéologue enregistrait le son plus ou moins bas. Soudain la sonde vibra d'une façon plus sourde. Elle avait pénétré dans le sous-sol un peu plus profondément ne rencontrant plus de résistance. Avec précaution l'artiste peintre continuait d'enfoncer son outil et de sonder tout à côté : « Là se trouve une tombe d'une grandeur peu ordinaire prédit-il. Alors nous commençâmes à creuser.

En effet à 40 centimètres de profondeur nous trouvâmes un grand os d'animal. Après un méticuleux travail d'une heure, nous avons dégagé le squelette d'un cheval. Un tableau remarquable qu'on photographia, s'offrait à nos yeux : Un équidé bien développé quoique jeune d'apparence reposait sur le côté droit dans la fosse creusée en pleine craie et dont les dimensions correspondaient exactement aux siennes. Les jambes grêles étaient légèrement ramenées vers le corps, la tête soigneusement appuyée contre la paroi et quelque peu soulevée. Près des sabots de derrière nous trouvâmes les os, mal conservés, d'un petit animal, et, non loin de là, le crâne d'un chien. Un vase à eau romain (wasserkrug), du 1^{er} siècle après J.-C. se trouvait près des jam-

(1) Article paru dans le journal de Zurich (*Neue-Zürcher-Zeitung*, 11 mai 1926).

bes de devant. Les débris d'un vase romain analogue furent retirés sous les épaules de l'animal ; l'objet avait été brisé par le poids du cheval et de la terre.

Dans la tombe, aucune trace de restes humains. Sans



aucun doute, il s'agit de l'enterrement fait en règle d'un cheval à l'époque gallo-romaine.

D'autres fouilles faites dans le voisinage, confirmèrent cette conclusion.

Un peu plus loin, cinq autres tombes de chevaux furent

découvertes. Partout le jeune animal était placé avec soin, et toujours avec adjonction de vases et parfois d'un couteau. Vraisemblablement il s'agit d'animaux favoris des Gallo-romains de cette région. On les tuait probablement à la mort de leur propriétaire et on les enterrait soigneusement dans ce cimetière spécial. La prédilection des Gaulois pour les chevaux est bien connue, et dans la Marne l'élevage de ces animaux devait être florissant.

C'est la première découverte, en France, d'un tel cimetière. Mais il est probable qu'il en existe ailleurs.

On a trouvé des squelettes de chevaux en Suisse, et il faudrait voir s'il ne s'agit pas là d'ensevelissements réguliers. On pourrait peut-être trouver ces tombes de chevaux dans le voisinage des cimetières de la Tène ou à proximité des agglomérations de l'époque pré-romaine ».

M. SCHAEFER.

(traduction A. HUILLERET).

Torques ? Couronnes mortuaires ? Couronnes de mariées ?

Nous devons remercier M. E. Schmit de sa communication parue dans le numéro du *Bulletin* de Mars 1926 relativement aux « couronnes mortuaires ou couronnes de mariées ». De tels relevés sont toujours importants et suggestifs.

Il n'est pas impossible en effet que les inhumées de nos nécropoles de l'âge du fer aient emporté dans la tombe leur couronne de mariée ou une couronne funéraire, témoignage de sympathie des survivants, mais constatons que, même s'il était avéré, le fait était plutôt rare : bien peu se paraient de la *couronne d'oranger* et l'on appliquait bien rigoureusement le *ni fleurs ni couronnes*.

Reconnaissons que ce n'est cependant pas là une raison suffisante pour combattre les hypothèses que nous expose

M. Schmit, sans d'ailleurs s'en faire le champion, et lui sage !

Nous voudrions pourtant faire quelques remarques que nous suggèrent ces « couronnes ».

Nous laisserons de côté le cinquième exemple donné par M. Schmit (Vraux-disque) qui ne vient pas précisément *ad rem*, et aussi le torque ovale de Sommesous, qui lui non plus semble n'avoir rien à faire dans cette discussion ; il ne paraît pas là être question d'un torque trouvé *sur la tête*. De plus on rencontre encore de tels torques ovales que rien ne permet d'assimiler à une couronne — nuptiale ou funéraire, peu importe. Nous-mêmes, dans le cimetière hallstattien des Jogasses, à Chouilly, en avons recueilli un (tombe 37) placé sur l'avant-bras gauche d'un enfant.

Restent à examiner cinq cas où, plus ou moins nettement, un torque a été déposé *comme en couronne* sur la tête de l'inhumée.

A ces cinq cas, nous pouvons en ajouter trois nouveaux, les seuls trois rencontrés jusqu'ici par nous et qui tous trois appartiennent à la nécropole du Hallstatt II *b* des Jogasses, à Chouilly (1).

Nous reproduisons textuellement notre journal de fouilles :

« N° 106 — N. 70° E. — Grande fosse : 2 m. 30 × 0 m. 90 × prof. 1 m. 30. Vers 0 m. 50 de profondeur, un squelette violé, avec, resté en place vers le coude gauche, un vase. L'inhumée du fond intacte. Torque en bronze plein, entourant les débris de la tête très décomposée et paraissant avoir été placé en couronne ; sous le menton, deux perles d'ambre ; deux anneaux d'humérus en bronze plein ; sur la poitrine, une fibule ornée de corail ; au bras droit, 150 grammes de débris d'armilles (environ 80 à 85) ; au bras gauche, 180 grammes de débris d'armilles plus fortes (environ 60 à 70).

N° 120. — S. 73° E. — Bracelets de bronze ; sur la tête, un torque en bronze plein, auquel était accolé environ le tiers d'un torque en fer.

(1) Une étude complète de cette nécropole paraîtra en 1927 dans la *Revue Archéologique*.

N° 123. — S. 66° E. — Le squelette les pieds à l'O. Encadrant la figure, un torque tubulaire et un torque en fer ; boutons-appliques de ceinture ; au coude droit, silex plat ; au bras gauche, 33 armilles ; au bras droit, 31, toutes brisées et de différents types ».

Cette nécropole hallstattienne des Jogasses nous a donné, y compris les cinq ci-dessus, 29 torques pour 27 inhumées. Mais alors qu'au second âge du fer, au marnien donc, les inhumées portaient normalement leur torque au cou (1), aux Jogasses cette règle était l'exception : 7 l'avaient sur la poitrine accompagné souvent d'autres bijoux, 1 sur le bassin, 1 sur l'avant-bras gauche, 1 sur les genoux, 3 sur la tête (n°s 106, 120, 123, soit 5 torques) ; 3 torques avaient été déposés de champ soit à gauche des genoux, soit à gauche de la tête.

On avait l'impression très nette que ces bijoux étaient déposés là où il avait été le plus aisé de les mettre après l'inhumation. Les inhumées ne les portaient pas nécessairement dans le cours de leur vie. On constate même certains cas où cela eut été impossible. Le corps descendu dans la tombe recevait alors tout ou partie de son mobilier funéraire. Cela était évident pour le n° 3 où chaque poignet était orné d'une moitié d'un même bracelet cassé en deux. Au n° 141, les deux bracelets tubulaires avaient été passés dans le torque également tubulaire et le tout avait été déposé sur les genoux alors que 4 pendeloques différentes étaient placées sur l'épaule gauche.

Dans ces conditions quoi de plus naturel que de déposer sur la tête un torque qui n'était que torque et dont on ne prétendait nullement faire une couronne funéraire ou nuptiale ; surtout si ce torque, étant fermé, par exemple, offrait quelque difficulté pour être passé au cou de la défunte.

Notons que les cinq torques des Jogasses déposés à peu près sur la tête, étaient de facture très simple.

N° 106, torque en bronze plein, fermé.

N° 120, torque en bronze plein, ouvert, simple jonc portant à ses extrémités quelques traits de gravure ; un tiers de torque en fer l'accompagnait.

(1) Et de fait, dans la nécropole marnienne contiguë au cimetière hallstattien des Jogasses, les cinq torques dont nous avons pu contrôler l'existence, étaient tous cinq au cou des inhumées.

N° 123, torque tubulaire en bronze, donc ouvert, et torque en fer encadrant la figure.

Remarquons encore que les inhumées des N°s 139 et 168, qui possédaient chacune un torque en bronze plein fermé, le portaient normalement au cou.

Si par ailleurs nous examinons de près les renseignements tels que nous les offre M. Schmit, nous constatons que dans les cinq cas que nous retenons, nous sommes en présence de torques simples, de type primitif : torques en torsade — jonc de bronze — fil de bronze — fil de fer — torque à ruban.

L'un d'eux porte une ornementation primitive de dents de loup.

Ils sont accompagnés de nombreuses perles d'ambre, de verre, de pâte de verre, de bracelets maigres, fibule de bronze à timbale ; un bracelet avec perles d'ambre et de verre rappelle singulièrement celui de Charvais, celui de Saint-Jean-sur-Tourbe, et un des Jogasses.

Tout cela, surtout après une étude approfondie des Jogasses et les rapprochements qu'elle nous a suggérés, dénote à notre avis un certain archaïsme, et volontiers nous croirions simplement que les cinq cas relevés par M. Schmit et les trois que nous signalons, appartiennent à une époque où le rituel funéraire était plus imprécis qu'à l'époque marnienne pure et laissait pour la toilette des inhumés une plus grande liberté, imprécision de rites évidente aux Jogasses aussi bien pour les armes, les vases, l'orientation elle-même que pour l'ensemble des bijoux.

Aussi sans pouvoir apporter aucune preuve contre — ni pour — le torque-couronne, il serait donc plus simple de ne voir là qu'un hasard comme on en pourrait encore rencontrer dans bien des inhumations de nos jours, où au dernier moment, on dépose dans le cercueil, un peu là où ça tombe, un objet auquel le défunt était attaché ; et un indice d'ancienneté qui pourrait sans doute être corroboré par d'autres données ou peut-être même devenir un *confirmatur*, s'ajoutant à d'autres preuves.

Abbé FAVRET,

Aumônier de l'Hôpital d'Épernay.

Les «Jocasses» ou les «Jogasses» à Chouilly (Marne)

par EMILE SCHMIT,

Conservateur honoraire du Musée archéologique
de la ville de Châlons-sur-Marne.

M. Bossavy de passage à Châlons me pria de l'accompagner pour visiter le musée archéologique de Châlons. J'acceptai. Au cours de la visite à la vaste salle réservée aux collections de MM. Bérard, Baffet, Lemoine et Schmit, M. Bossavy demeura hypnotisé par un superbe torques de *ma* collection, joyau désigné comme provenant des Jogasses de Chouilly. Ayant appris que cette belle parure n'avait fait l'objet d'aucun rapport, M. Bossavy m'en demanda la présentation à la *Société préhistorique française*, par le récit de la découverte accompagné d'un dessin. Je dus promettre et je m'exécute.

En parcourant l'*histoire de Chouilly* de M. l'abbé Barré, le docte desservant de cette paroisse, j'eus l'impression que le cimetière du Mont-Jogasse qui présente un groupe de sépultures gallo-romaines et quelques tombes gauloises devait certainement offrir encore quelques fructueuses investigations à de nouveaux explorateurs. Aussi dès que j'appris que mon ami Guénard mon dévoué collaborateur de mes fouilles dans la région de Courgeonnet était nommé instituteur à Chouilly, je lui demandai de me favoriser une excursion au Mont-Jogasse, ce qu'il fit avec son amabilité coutumière, ce dont très cordialement je le remercie une fois de plus.

Ce fut vers 1904, que j'accédai au Mont-Jogasse situé à 2 kilomètres sud-ouest de Chouilly, emplacement situé à flanc de coteau entre le mont Bernon et *Sarran*.

La vraie appellation de cette montagne est *Saron* qui, en grec, signifie chêne, et ce nom se rattache au culte druidique,

(1) M. DHERBES D'AY, dans ses recherches inédites sur les étymologies s'exprime ainsi au sujet de la montagne de Sarran; le plateau qui contient environ 100 arpents est entièrement couvert de chênes. Les dénominations des contrées environnantes dont les noms remontent aux premiers âges de notre langue (La *Griffaigne*, *Cuchot*, *Sorongeon*, etc., indiquent que c'est un lieu fort anciennement connu).

car on sait que les Saronides ou Druides étaient des prêtres gaulois. Il est donc à croire que quelques-uns d'entre eux auraient habité ces lieux, ce qui est d'autant vraisemblable qu'à peu de distance de là se trouve une contrée appelée *Jocasse* de *Jo* abréviation de *Jovis* et de *casses* qui en vieux français signifie *chênes* (*Jo-casses*, *Jovis quercus*), chêne de Jupiter. « Chênes consacrés à Jupiter ». (V. *Société agric. de la Marne*, 1855, p. 134).

Les débuts des recherches furent assez ardues et après deux ou trois heures de sondages nous désespérions de trouver des tombes nouvelles, quand je rappelai mon fouilleur qui se perdait au loin, et je le priai de limiter ses recherches aux alentours d'une carrière ouverte dans laquelle il ramassa un ossement qu'il croyait être humain. En effet, c'était une tête de fémur. Cela sentait définitivement le Romain, comme l'a dit spirituellement l'immortel Labiche. L'éveil donné, je scrutai fiévreusement les parois de la carrière pour chercher quelque indice sous forme de terres teintées ou seulement mélangées, quand ma vue se porta sur un assemblage de quelques moellons superposés. Sur l'affirmation de mon voiturier que, dans cet endroit la pierre, faisait défaut, je fouillai à la sonde en contre-bas des pierres et j'en ramenai de minuscules esquilles d'ossements. L'escalade du talus ne fut pas longue et quelques minutes n'étaient pas écoulées que j'avais la certitude d'avoir trouvé l'emplacement d'une sépulture protégée par un tombereau de pierres. En effet, il fallut enlever près de mille kilogrammes de moellons dont certains pesaient plus de 50 kilogr., quand nous pûmes un grêle squelette écrasé et accompagné d'une poterie grossière complètement broyée. Le déblaiement se fit sans hâte et tour à tour furent mis au jour les jambes, les bras et le thorax, et nous échangeâmes déjà des propos de déception, quand brilla soudain d'un vif éclat métallique, un objet qui apparaissait au ras du col de l'inhumée. Oh ! la belle fibule, m'écriai-je ! Alors que sous mes yeux émerveillés la fibule évoquée, au fur et à mesure du dégagement se transformait en un ravissant torques. Ce que j'avais pris pour une fibule ornementée était le côté opposé aux tampons de notre torques, or, à l'arrière du collier placé exceptionnellement en avant du cou de l'inhumée, se mon-

trait un contrefort simulant un étroit hausse-col sur lequel couraient en poste deux rangées parallèles de motifs en S en relief. Le dessin que je joins à ma communication me dispense d'une plus ample profusion de détails.

Disons cependant que la facture du torques de Chouilly ne lui est pas particulière. On trouve le même style sur un torques découvert par M. Bosteaux, à Cernay-lès-Reims et sur un autre exemplaire recueilli par M. Bourin, à Witry-lès-Reims. Ces derniers spécimens sont néanmoins moins amples que la parure de Chouilly, mais on y retrouve les mêmes cabochons enrubannés sur les tampons, et les branches sont sillonnées de semblables cordelettes dans les entrelacs desquels on voit surgir comme une figure humaine stylisée.

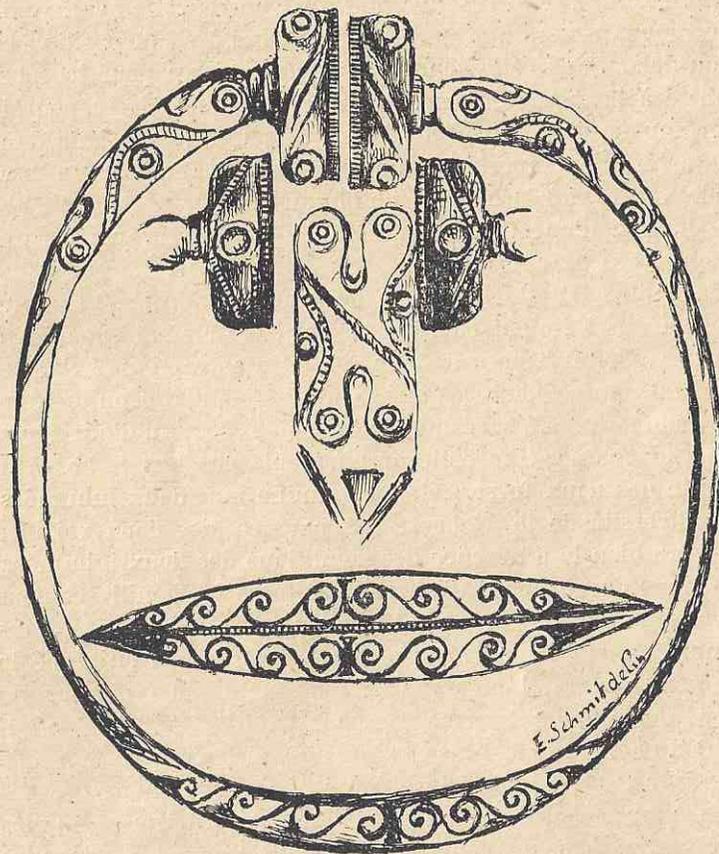
Mais ce qui donne au collier de Chouilly son cachet inédit, déconcertant et suprême, c'est son contrefort. En effet, immédiatement ce renforcement à l'arrière du torques, inspire l'idée que cette adjonction a été apportée pour que cette parure une fois en place ne puisse plus être enlevée. Ce qui n'est pas le cas des colliers de Cernay et de Witry qui pouvaient à volonté se retirer du cou par une pièce latérale qui pouvait s'enlever ; ces sortes de torques sont dits : *torques à sortie*.

Le splendide joyau de Chouilly se serait donc changé en un odieux carcan, si la jeune fille avait été obligée de le porter sa vie durant. Il est plutôt présumable que cette parure avait été mise au cou *post mortem* pour figurer sur le lit de parade de la défunte. C'est du reste un peu l'avis de M. Morel, qui en était arrivé à cette conclusion alors qu'il avait trouvé un collier rigide de onze centimètres de diamètre au cou d'une femme adulte du cimetière de la Conche de Courtisols (1).

On ne s'explique pas bien *a priori* comment les torques gaulois qui nous paraissent si rigides aujourd'hui, pouvaient se placer au cou. M. Coyon, un archéologue doublé d'un métallurgiste, en donne une intéressante explication dans son *Etude sur l'art du bronze dans la Marne à l'époque*

(1) MOREL. — *La Champagne souterraine. Cimetière des Cloiseaux de la Conche de Courtisols*, p. 132.

gauloise (1) et, après nous avoir dit que le bronze à l'époque gauloise pouvait se tordre sans se rompre, ajoute : « Les deux extrémités sont ouvertes non pas en les écartant, mais en les tordant de droite à gauche ; une fois placé au cou, les deux extrémités sont rapprochées en sens inverse ? »



LES JOGASSES-CHOUILLY (MARNE) (2)

C'est le moyen le plus pratique que les ouvriers métallurgistes, soit en fer soit en bronze, emploient pour disjoindre ou rejoindre les anneaux sans les déformer ou les casser.

(1) *Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne*, 1900-1901.

(2) Le cliché de cette illustration a été mis gracieusement à la disposition de la S.A.C. par la Société Préhistorique française à qui nous adressons ici nos plus sincères remerciements.

*
**

Séparée par une cloison de terre, d'une épaisseur seulement de 25 à 30 centimètres, se trouvait une deuxième sépulture abritant également un squelette de jeune fille que nous estimons avoir été attachée au service de sa favorisée voisine. En effet, il semble que cette jouvencelle avait voulu accompagner sa maîtresse pour se tenir à sa disposition en l'au-delà. Dans cette sépulture, aucune pierre pour la soustraire à la cupidité des ravageurs, pas une pierre pour la récompenser du sacrifice de sa vie ; une tombe nue dans laquelle elle emportait pour tout bagage féminin un bracelet en jayet à la hauteur de l'humérus.

Le fait d'une double inhumation de la servante accompagnant sa maîtresse jusque dans la mort, est marqué d'une façon plus tangible dans un cimetière de Vraux. Les deux fosses aussi étaient contiguës et si elles étaient séparées à la tête par un espace de 0 m. 80, elles se rejoignaient dans le bas pour constituer une seule et même sépulture. Le dévouement de la servante était en plus reconnu d'une façon plus touchante. Une belle amphore placée dans le bas à la limite des deux fosses, était commune aux deux inhumées. La diversité de la richesse des parures des deux voisines montre bien la différence des conditions des deux inhumées.

Nous découvrîmes d'autres sépultures à Chouilly et nous avons laissé passer au début quelques sépultures sans empierrement mais, non prévenus, nous avons enjambé la bonne fortune, et puis malheureusement nous n'avons pu nous dépêtrer de deux gardes-chasse de la forêt voisine qui n'abandonnèrent la place qu'après avoir pris une leçon de sondages, aussi quand huit jours après nous nous présentâmes aux Jogasses, nous constatâmes avec tristesse que les drôles qui nous avaient épiés avaient trouvé de nouvelles sépultures dont les ossements verdegriés gisaient à la surface du sol. Ecœurés, et dans l'impossibilité de faire un séjour prolongé à Chouilly, nous abandonnâmes cette contrée à regret. Cela a permis à d'autres fouilleurs de la région de faire des fouilles suivies et productives, nous n'avons pas à le regretter si la science en doit tirer profit.

(Extrait du bulletin n° 7-8 juillet-août 1926 de la *Société Préhistorique française*).

Le village néolithique d'Ante (Marne)

A l'horizon d'est assez proche, la masse sombre des futaies de l'extrême chaîne d'Argonne dominant les vertes prairies de la vallée d'Aisne et la grande forêt de Belval ; vers l'ouest, avec ses bosquets clairsemés de maigres pins, le blanc pays, ondulations crayeuses de Champagne et sinuosités de la Serre ; entre ces extrêmes, de part et d'autre du sillon nord-sud où sommeille l'Ante, émissaire d'une série d'étangs poissonneux, deux longs plateaux coupés de ravins transversaux et s'opposant une succession d'avancées parallèles à versants de faible déclivité que couronne un sol fertile de gras dépôt quaternaire : tel se présente l'ensemble du site qui, comme les abords des marais de Saint-Gond ou la vallée du Petit-Morin, paraît naturellement prédestiné à offrir quelques emplacements favorables au séjour de l'homme préhistorique.

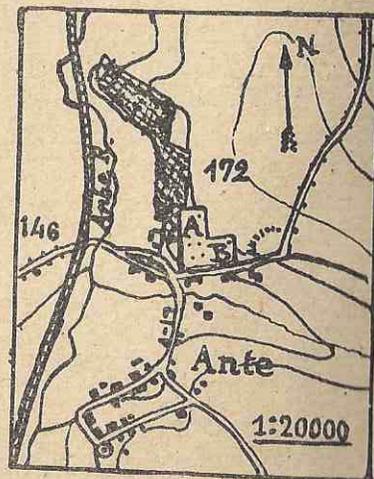


FIG. 1. — La station néolithique d'Ante. Dans la partie pointillée, au sud de 172, A indique la gravière Charlet exploitée en 1923-1924, B l'exploitation de 1925-1926.

A 10 kilomètres au sud de Sainte-Menehould, Ante (1), village agricole d'une centaine d'habitants qui s'accroche aux flancs exposés à l'ouest ou s'étale à la base du plateau jusqu'à la petite rivière, n'avait pas livré jusqu'ici de vestiges antiques ; son passé historique n'offre rien de bien marquant ; Ante toutefois fut le lieu d'origine d'un personnage à l'odyssée peu banale (2), mais ce qui nous intéresse

(1) Canton de Dommartin-sur-Yèvre.

(2) En 1781, sur son territoire, au château de Boncourt aujourd'hui détruit, naquit Louis-Charles-Adolphe de Chamisso, fils de Louis-Marie, chevalier, seigneur de Boncourt, Ante, les Hognes et autres lieux, devenu plus tard, sous le nouveau prénom d'Adelbert, page de la reine Louise de

Séparée par une cloison de terre, d'une épaisseur seulement de 25 à 30 centimètres, se trouvait une deuxième sépulture abritant également un squelette de jeune fille que nous estimons avoir été attachée au service de sa favorisée voisine. En effet, il semble que cette jeune fille avait voulu accompagner sa maîtresse pour se tenir à sa disposition en l'au-delà. Dans cette sépulture, aucune pierre pour la soustraire à la cupidité des ravageurs, pas une pierre pour la récompenser du sacrifice de sa vie ; une tombe nue dans laquelle elle emportait pour tout bagage féminin un bracelet en jayet à la hauteur de l'humérus.

Le fait d'une double inhumation de la servante accompagnant sa maîtresse jusque dans la mort, est marqué d'une façon plus tangible dans un cimetière de Vraux. Les deux fosses aussi étaient contiguës et si elles étaient séparées à la tête par un espace de 0 m. 80, elles se rejoignaient dans le bas pour constituer une seule et même sépulture. Le dévouement de la servante était en plus reconnu d'une façon plus touchante. Une belle amphore placée dans le bas à la limite des deux fosses, était commune aux deux inhumées. La diversité de la richesse des parures des deux voisines montre bien la différence des conditions des deux inhumées.

Nous découvrîmes d'autres sépultures à Chouilly et nous avons laissé passer au début quelques sépultures sans empierrement mais, non prévenus, nous avons enjambé la bonne fortune, et puis malheureusement nous n'avons pu nous dépêtrer de deux gardes-chasse de la forêt voisine qui n'abandonnèrent la place qu'après avoir pris une leçon de sondages, aussi quand huit jours après nous nous présentâmes aux Jogasses, nous constatâmes avec tristesse que les drôles qui nous avaient épiés avaient trouvé de nouvelles sépultures dont les ossements verdeggrisés gisaient à la surface du sol. Ecœurés, et dans l'impossibilité de faire un séjour prolongé à Chouilly, nous abandonnâmes cette contrée à regret. Cela a permis à d'autres fouilleurs de la région de faire des fouilles suivies et productives, nous n'avons pas à le regretter si la science en doit tirer profit.

(Extrait du bulletin n° 7-8 juillet-août 1926 de la *Société Préhistorique française*).

Le village néolithique d'Ante (Marne)

A l'horizon d'est assez proche, la masse sombre des futaies de l'extrême chaîne d'Argonne dominant les vertes prairies de la vallée d'Aisne et la grande forêt de Belval ; vers l'ouest, avec ses bosquets clairsemés de maigres pins, le blanc pays, ondulations crayeuses de Champagne et sinuosités de la Serre ; entre ces extrêmes, de part et d'autre du sillon nord-sud où sommeille l'Ante, émissaire d'une série d'étangs poissonneux, deux longs plateaux coupés de ravins transversaux et s'opposant une succession d'avancées parallèles à versants de faible déclivité que couronne un sol fertile de gras dépôt quaternaire : tel se présente l'ensemble du site qui, comme les abords des marais de Saint-Gond ou la vallée du Petit-Morin, paraît naturellement prédestiné à offrir quelques emplacements favorables au séjour de l'homme préhistorique.

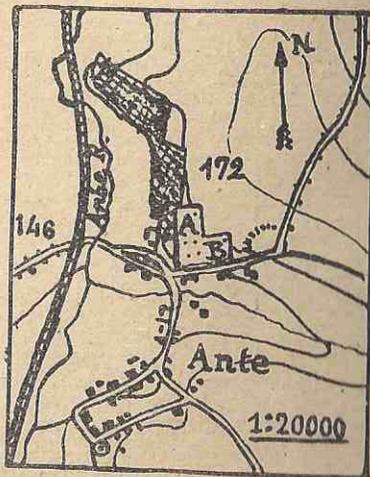


FIG. 1. — La station néolithique d'Ante. Dans la partie pointillée, au sud de 172, A indique la gravière Charlet exploitée en 1923-1924, B l'exploitation de 1925-1926.

A 10 kilomètres au sud de Sainte-Menehould, Ante (1), village agricole d'une centaine d'habitants qui s'accroche aux flancs exposés à l'ouest ou s'étale à la base du plateau jusqu'à la petite rivière, n'avait pas livré jusqu'ici de vestiges antiques ; son passé historique n'offre rien de bien marquant ; Ante toutefois fut le lieu d'origine d'un personnage à l'odyssée peu banale (2), mais ce qui nous intéresse

(1) Canton de Dommartin-sur-Yèvre.

(2) En 1781, sur son territoire, au château de Boncourt aujourd'hui détruit, naquit Louis-Charles-Adélaïde de Chamisso, fils de Louis-Marie, chevalier, seigneur de Boncourt, Ante, les Horgnes et autres lieux, devenu plus tard, sous le nouveau prénom d'Adelbert, page de la reine Louise de

tout particulièrement ici, c'est que depuis quelques années l'exploitation des gravières-sablières de la région située aux lisières ouest de la forêt d'Argonne, autrefois assez intermittente et peu développée, s'est, pour les besoins de la reconstruction et de la voirie, notablement intensifiée ; mettant à profit ces circonstances très favorables pour l'étude de ces dépôts quaternaires et de leur faune, je visite de temps à autre les chantiers. A l'extrémité du plateau, *Cote 172*, qui domine à l'est la partie nord du village d'Ante, lieudit *La Grande-Pièce-du-Poirier-le-Bateux*, Section A, n^{os} 446 à 455 du plan cadastral, vaste terrain délimité au sud et à l'est par le G. C. 65, embranchement d'Ante à la gare de Villers, s'ouvre, sur plus d'un hectare, *la Sablière Charlet*.

Sous 20 centimètres de sol arable un *banc* d'environ 0 m. 60 de *loess* brun superposé à 20 centimètres de *sables gras*, puis une masse de couches alternées et enchevêtrées de sables et graviers blancs calcaires et silico-calcaires, quelquefois colorés en brun rouge par l'oxide de fer ou en noir par la tourbe et d'une puissance de 3 m. 50 environ, dépôt pleistocène reposant sur l'étage, non remanié, céno-manien : sables verts à *Pecten asper*. Quelques ossements ont été recueillis, à diverses hauteurs, dans le gravier : os longs de bovins, de *sus*, extrémité de mandibule d'éléphant, fragment de défense de près d'un mètre ayant 0 m. 15 et 0 m. 20 de diamètre à chaque extrémité, mais très altérée, plusieurs molaires d'éléphants jeunes et adultes, deux de jeune rhinocéros et un métacarpien d'équidé ; la détermination précise des variétés d'espèces n'a pas encore été établie, mais il se pourrait fort bien que nous eussions en cette gravière aussi ce curieux mélange de faune chaude et de faune plus froide que je n'explique pas encore, mais que j'ai rencontré dans cette région déjà parmi les dépôts de l'immense fleuve qui s'étendait en direction nord-sud sur le plateau avant le creusement des vallées actuelles.

En octobre 1923, j'aperçus à la partie supérieure du front

Prusse, lieutenant au régiment de Goetze, puis naturaliste, compagnon de l'explorateur russe Kotzebue dans l'Océan Glacial et les mers australes, enfin directeur-adjoint au Jardin botanique de Berlin, mais surtout, de par ses œuvres littéraires, une des célébrités de l'Allemagne du XIX^e siècle. Notre excellent confrère L. MAUGET a publié dans *Revue de Champagne*, n^o 8, 1910 : *Notes historiques sur Adelbert de Chamisso* ; Cf. aussi les nombreux travaux allemands sur la vie et les œuvres de l'auteur de *Peter Schlemihl*.

d'abatage ouest de la gravière Charlet une large tache très noire tranchant sur le loess brun et songeai (de suite à fond de cabane néolithique ou gauloise (1) ; un rapide examen avec récolte de tessons bien caractéristiques me fit opter pour le néolithique et avec l'aimable autorisation du propriétaire, M. Alexandre Charlet d'Ante, je commençai immédiatement mes recherches. Les ouvriers m'assurant que c'était seulement la seconde *tache* de ce genre qu'ils rencontreraient je pus rapidement retrouver l'emplacement de la première tout récemment détruite, lors du décapage du loess brun inutilisable ; quelques sondages les jours suivants me firent ensuite trouver tout proches et fouiller avec précaution d'autres *trous noirs* absolument intacts, puis de nouveaux encore dans le cours de 1924 et début de 1925.

Pour situer les cavités ci-dessous décrites se reporter au plan d'ensemble.

Trou A. — Vidé avant mon arrivée : subsistait pourtant à la surface du banc de grève préparé pour l'abatage une dépression circulaire de 1 m. 40 de diamètre, profonde encore de 10 centimètres au centre, tapissée d'une mince couche de terre très noire avec cendres et charbons dans laquelle un fond de vase, calotte sphérique d'argile rougeâtre de 0 m. 06 de diamètre ; pas de traces de foyer, la profondeur primitive de la cavité était de 0 m. 80.

Fond de cabane B. — Celui dont j'aperçus tout d'abord la coupe ; je le considère comme vrai fond de cabane parce qu'il montrait les restes d'un foyer. Les deux tiers du contenu de la cavité avaient été jetés aux déblais et d'une masse très mélangée je ne pus tirer que des tessons sans importance. La partie intacte me fit voir une cuvette creusée dans le loess et reposant sur les sables gras superposés au gravier blanc dont le diamètre était de 2 m. 80, la profondeur au centre de 0 m. 80 remontant en pente douce vers la circonférence externe ; coupe : 0 m. 20 de sol arable dans lequel très rares tessons de poterie noire très altérée, fragment de lame de silex jauné et traces de terre noire ; la partie supérieure du dépôt remplissant le fond de cabane dût être

(1) J'avais déjà fouillé, dans les Côtes-du-Nord, des fonds de cabane ; en 1915 à Roglazou en Ploumagoar, mais de la Tène III, et en 1916 à Guernemern en Plésidy, ceux-ci avec silo au centre et peut-être néolithiques. Cf. G. CHENET, *Note sur des fonds de cabanes préromaines découvertes en Bretagne*, dans *Pro Alesia*, 1919, p. 123 avec fig.

entamée parfois lors des labours profonds et remaniée par des galeries de taupes et mulots, remarque qui s'applique également à d'autres cavités. Au-dessous, la cuvette proprement dite était remplie de terre noire sableuse avec cendres

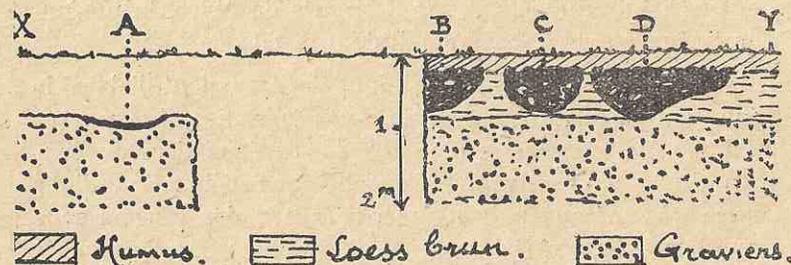
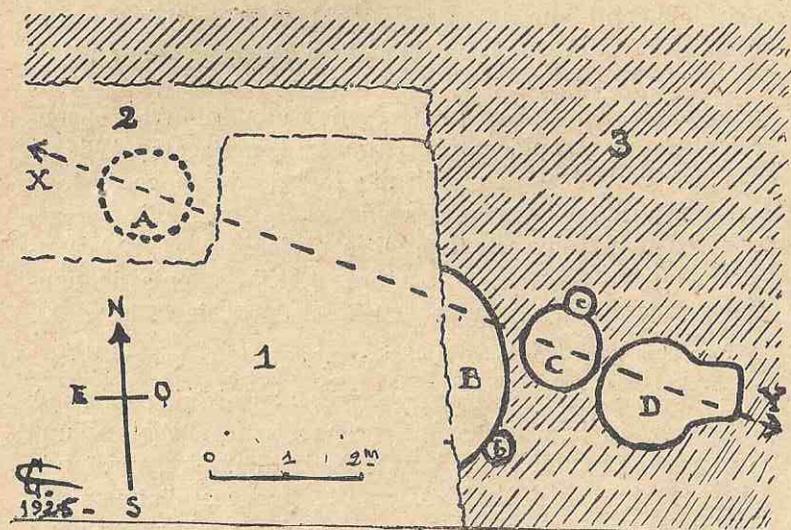


FIG. 2. — Plan et coupe des premiers fonds de cabanes fouillés à Ante en 1924.

et charbons disséminés dans toute la hauteur mais plus abondants vers le fond, nombreux tessons de poterie commune à pâte très grossière, certains épais de plus d'un centimètre ; sur le fond de la cuvette, partie nord, plusieurs fragments hémisphériques qui, rassemblés, me permirent de reconstituer le vase 7, fig. 4, dans la partie sud vers le haut de la paroi d'autres fragments de la cupule 8, fig. 4, à côté

d'une mandibule de chèvre ou de mouton ; de-ci de-là quelques plus rares tessons d'une poterie noire bien plus mince, à pâte plus fine et à couverture lustrée, sur le fond, vers le centre quelques fragments de silex, vers la paroi est, partie supérieure, un outil de pierre polie, 5, fig. 7 et un fossile-pendeloque, 2, fig. 7, puis quelques fragments d'une meule de grès et d'un caillou roulé de quartzite blanche, partie d'une mandibule de bovin ; le fond de la cuvette vers le centre était revêtu d'argile battue calcinée par un feu violent, emplacement certain du foyer.

En b, en contact immédiat avec B, un petit puisard cylindrique de 0 m. 40 de diamètre, profond de 0 m. 85, rempli aussi de terre noire avec quelques très menus fragments de poterie grossière et sur le fond quelques charbons.

Cave de Cabane ou Silo C. — A l'est de B et en contact avec ce fond de cabane, cuvette d'un mètre de diamètre, profonde de 0 m. 80 ; même remplissage que B, mais poterie moins abondante ; à 0 m. 60 dans la partie S. O. du trou nombreux fragments d'un assez grand vase noir et de bords de vases culinaires ornés de protubérances, 1 et 5, fig. 4 ; à divers endroits dans la hauteur sept fragments de grès, ferrugineux, fin jaunâtre ou rougi avec traces d'usure ; à 0 m. 40, contre la paroi à l'ouest, extrémité de lame de silex translucide devenu blanc laiteux.

Tout contre C, *trou cylindrique c* semblable à b, 0 m. 40 de diamètre sur 0 m. 80 de profondeur, terre noire avec rares tessons très menus et parcelles de charbon.

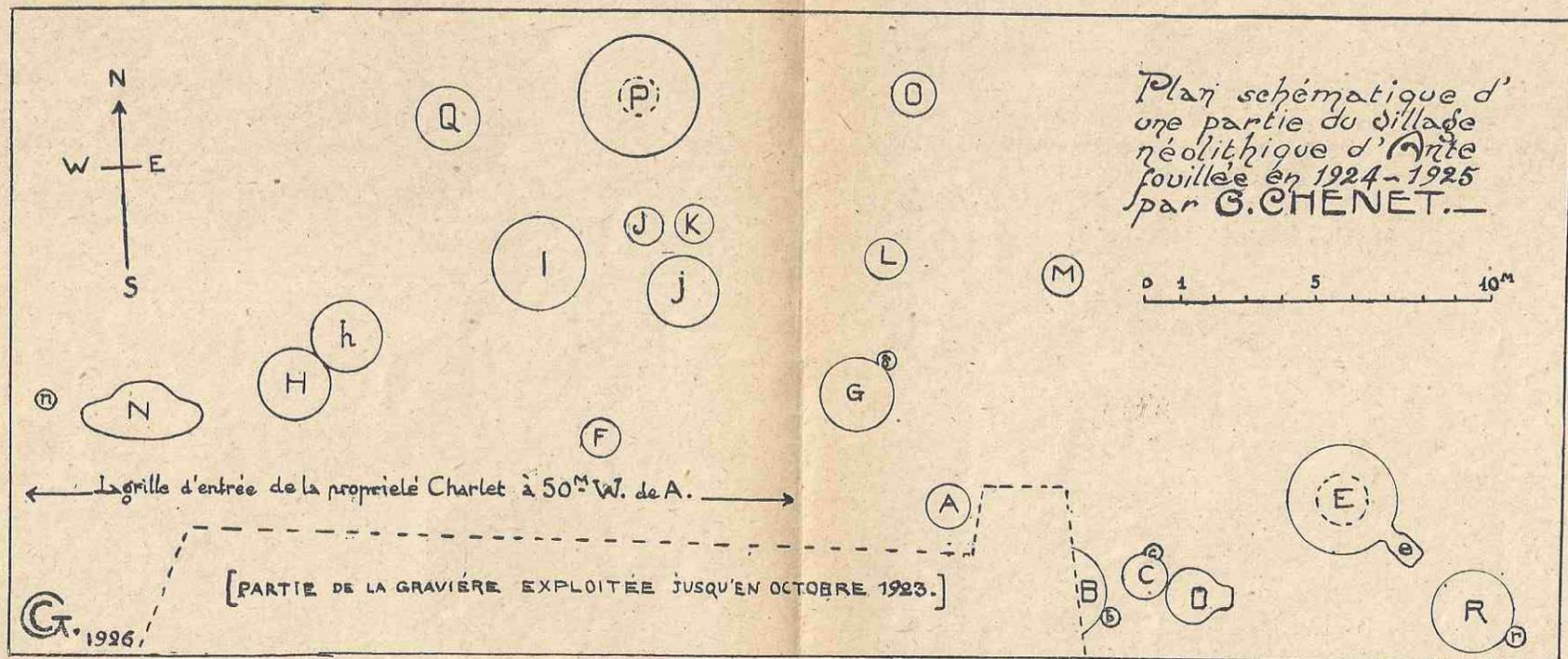
Cave D. — Circulaire mais à fond légèrement conique, diamètre 1 m. 20, profondeur 0 m. 90 ; dans la partie est sorte de petit couloir en pente douce vers le fond, rampe d'accès ?, de 0 m. 80 × 0 m. 80 avec 0 m. 75 de profondeur contre D. Même remplissage que les autres cavités, mais tessons plus nombreux ; dans la partie est contre la paroi grand fragment d'un col à large ouverture de terre rouge brique orné d'un bouton, 6, fig. 4 ; disséminés dans tout le remplissage, pêle-mêle avec la poterie culinaire, fragments de vases plus fins dont certains décorés, 1, 10, 12, 14, fig. 5 ; sur le fond et contre la paroi ouest à diverses hauteurs cinq

silex, trois fragments de grès fin jaune, un petit éclat de quartzite rosé et un rognon de pyrite de fer de la grosseur d'une noix ; vers l'ouverture de la rampe à l'est, ossements très altérés : fragment de mâchoire de mouton. Ce trou, creusé un peu plus profondément que les autres, entame la couche de sables gras.

E, fond de cabane avec banquette et silo accolé. — Au nord-est et à environ 3 mètres de D, grande excavation circulaire : terre arable 0 m. 20, au-dessous banquette annulaire haute de 0 m. 40, large de 0 m. 75, au centre dépression de 0 m. 65 de diamètre, profonde de 0 m. 30 ; toute la cavité est remplie de terre noire avec charbons, quelques silex vers le fond, grès disséminés ; dans la partie nord, tessons d'un grand vase culinaire, sorte de pot-bouille hémisphérique fortement rougi avec anses-oreilles plates perforées d'un trou horizontal cylindrique ; dans la partie sud autres tessons grossiers et fragments du tiers d'un vase orné, fig. 6, et d'un autre, 11, fig. 5 ; le remplissage est le même dans la dépression centrale dont le fond est garni de 0 m. 10 d'argile rougie, évidemment emplacement de foyer ; profondeur totale 0 m. 85. Au sud-est petit canal d'environ 0 m. 20 sur 0 m. 30 de long faisant communiquer E avec e : terre noire, quelques charbons, un petit grès rouge et un jaunâtre ; e), fosse oblongue, silo? cachette? longueur 0 m. 90 × 0 m. 60, profondeur totale 0 m. 85, remplie de terre noire avec rares tessons de poterie grossière ; dans la masse, quelques fragments d'ossements calcinés indéterminables, quelques silex dont une pointe de flèche, 8, fig. 7, et grès rougis ; les silex sont vers le fond ; contre la paroi nord-est sur le fond, articulation d'encrine, 6, fig. 7.

F, petite cavité circulaire en cuvette, diamètre 0 m. 90, profondeur au centre 0 m. 40 ; terre très noire sableuse, quelques charbons, quelques tessons poterie culinaire ; sur le fond quelques fragments d'argile cuite grossièrement pétrie font songer à restes de revêtement de cabane ; molaire de bovin.

G, grand fond de cabane, diamètre 2 mètres environ, profondeur 0 m. 80, déjà bouleversé par les ouvriers ; nombreux fragments de poterie culinaire mais rien à recons-



tituer ; deux fragments de grès jaune, quelques éclats de silex insignifiants ; terre très noire, peu de charbons ; en contact *g*, puisard, diamètre 0 m. 30, profondeur 0 m. 80, terre noire.

H, fond de cabane, diamètre 1 m. 80, profondeur 0 m. 80, terre noire avec très petits charbons, rares tessons de poterie culinaire, trois fragments de vases décorés dont 7 et 8, fig. 5, fragment de grès rougi avec traces d'usure, polissoir portatif ; en contact *H'*, sorte d'aire à 0 m. 20 sous le sol arable, terre noire compacte paraissant battue avec rares fragments de poterie écrasée et traces de charbons.

I, grande cave de cabane, diamètre 2 m. 25, terre noire et parcelles de charbon, rares tessons de poterie culinaire, traces de particules osseuses calcinées, quelques silex insignifiants, un gros fragment grès rougi, deux fragments de poterie décorée dont 5, fig. 5, et dont les poinçons sont disposés avec une telle régularité que l'impression semble avoir été faite à la molette, en *I* encore grand fragment de bord de vase culinaire hémisphérique.

J, cave de cabane, légèrement conique, diamètre 0 m. 90, profondeur 0 m. 80, remplie de sable fin (sable gras brun), avec parcelles de charbon.

K, cave de cabane absolument identique et semblant jumelée avec *J* ; quelques charbons.

J', aire, comme *H'*.

L, cave de cabane, diamètre 0 m. 90, remplissage habituel.

M, cave de cabane, diamètre 1 m. 20 avec vers l'est sous la terre arable banquette de 0 m. 20 ; sable gras brun, quelques tessons de poterie culinaire, un fragment de grès jaune, trois éclats de silex, traces d'ossements calcinés.

N, fond de cabane elliptique, grand diamètre, 3 m. 10, petit diamètre, 1 m. 90, profondeur maxima, 0 m. 50 sous 0 m. 20 d'humus, en cuvette ; terre brune sableuse avec charbons, assez nombreux tessons de poterie grossière, six silex dont deux retouchés et petit grattoir sur bout de lame, 7, fig. 7 ; huit fragments grès jaune, un grès rougi, tessons décorés de trois vases dont 2 et 3, fig. 5.

O, *cave de cabane*, diamètre 1 m. 30, profondeur 0 m. 90, terre noire très grasse avec charbons, au centre à 0 m. 40, molaire de bovin ; dispersés dans la masse rares fragments de poterie culinaire très épaisse ; quelques tessons de terre fine grisâtre dont l'un présente une très grosse anse, 9, fig. 4, collée, avec décor de lignes horizontales tracées à la pointe ; fragments de caillou roulé de quartzite rougeâtre avec traces d'usure ; broyon ; un fragment grès blanc avec *face plane* d'usure, un fragment grès du pays, (blocs erratiques), un fragment grès rouge calciné, pas de silex.

P, *fond de cabane*, détruit par les ouvriers, diamètre 3 m. 10, profondeur sur les rives 0 m. 90, dans la cavité circulaire centrale 1 m. 05 ; terre noire, quelques fragments grosse poterie culinaire, un fragment fin décoré de lignes parallèles à la pointe, quelques silex dont un beau nucléus et une petite lamie ; nombreux fragments grès rose, jaune et ferrugineux ; pas de foyer dans la dépression centrale.

Q, *fond de cabane*, diamètre 1 m. 80, profondeur 0 m. 80 ; quelques fragments poterie commune noire dont l'un avec grande anse-oreille et un autre avec protubérance ornementale.

R, *fond de cabane*, diamètre 2 m. 10, profondeur 0 m. 85, belle terre noire, nombreux tessons poterie culinaire dont fragments d'un grand vase hémisphérique à col rétréci ; un fragment poterie épaisse plus fine ornée de chevrons, 6, fig. 5 ; deux petits silex, quelques fragments de meule grès blanc ; à 0 m. 80 contre la paroi nord outil poli roche verdâtre, 1, fig. 5 ; sur le fond vestiges d'une sorte de tube de bois tendre ou de sureau d'environ 0 m. 06 de long ; en r trou cylindrique, 0 m. 40 de diamètre sur 0 m. 60, rempli de terre noire grasse, dans laquelle plusieurs fragments de silex jauné dont l'un avec son cortex.

Le trou A se trouvait sur l'alignement E. W. et à 50 mètres environ à l'est de la grille d'entrée de la propriété Charlet. En 1923-24 et début de 1925 les travaux d'extraction se poursuivirent surtout vers le nord et sur une bande de quelques mètres à l'est. Depuis 1925 cette partie de la gravière fut laissée provisoirement de côté et l'abatage reporté

franchement au sud-est à partir de la pente vers le chemin G. C. 65 avec avancement vers le nord. Je n'ai pu suivre ces travaux ni pratiquer de fouilles, mais quelques visites m'ont permis de voir que le village néolithique s'étendait également dans toute cette région ; parmi les déblais ont été seulement recueillis quelques tessons analogues aux précédents et aussi trois nouveaux objets de pierre polie, dont 3 et 4, fig. 7.

Dans la déclivité vers le G. C. 65, j'ai remarqué toute une série de *canaux* très réguliers et parallèles, orientés nord-sud, espacés de 0 m. 50 et profonds de 0 m. 35, remplis de *terre mélangée*, mais sans vestiges néolithiques, et pour cause, puisqu'il doit s'agir ici de *rigoles de défoncement*, probablement pour plantation de ceps car l'endroit fut aussi dénommé : *la Vigne*.

La partie du plateau occupée par le village néolithique, cote 172, domine à l'ouest l'étroite vallée de plus de 25 mètres, (lit de l'Ante près du passage à niveau à 146 mètres), par une pente assez accusée, plus rapide vers le sud sur le ravin du ruisseau ; au delà du G. C. 65, vers l'est, le plateau sur plus d'un kilomètre s'élève insensiblement jusqu'à la forêt de Belval, tandis qu'au nord il s'étale s'abaissant doucement en direction de l'étang de la Hotte ; mais bien entendu notre village et ses dépendances n'occupaient pas tout cet espace, ils devaient s'étendre seulement sur quelques hectares dans cette partie délimitée maintenant par le G. C. 65 et peut-être par les levées de terre et le fossé qui subsistent assez vagues au nord de la *Grande pièce* ; nous n'aurions pas eu du reste ici une véritable enceinte antique *défensive* mais seulement une levée-clôture avec fossé ; un *refuge* collectif des groupements néolithiques de cette région devait être plus à l'est sur quelque éperon de la chaîne d'Argonne entre Aisne et Biesme, tandis que l'enceinte protectrice pour les occupants des villages des plateaux entre Aire et Cousance se trouvait très probablement à l'extrémité de l'autre chaîne, celle entre Biesme et Aire, sur la colline abrupte du *Camp de Waly* où, avec le Docteur Meunier, de 1910 à 1923, j'ai recueilli un abondant outillage lithique et sur laquelle je publierai prochainement une étude ; une piste devait mettre en communication ces divers refuges à laquelle dut se superposer un

chemin gaulois devenu plus tard un tronçon de la voie gallo-romaine Verdun-Châlons.

Actuellement tout à l'entour de la sablière Charlet la surface du sol n'offre que de faibles traces d'occupation antique : quelques insignifiants éclats de silex, de très rares et très menus fragments de poterie noirâtre très altérée ; en quelques endroits pourtant une coloration légèrement foncée de l'humus indique que les labours ont ici effleuré le sol néolithique. Les fonds et caves de cabanes ont été creusés

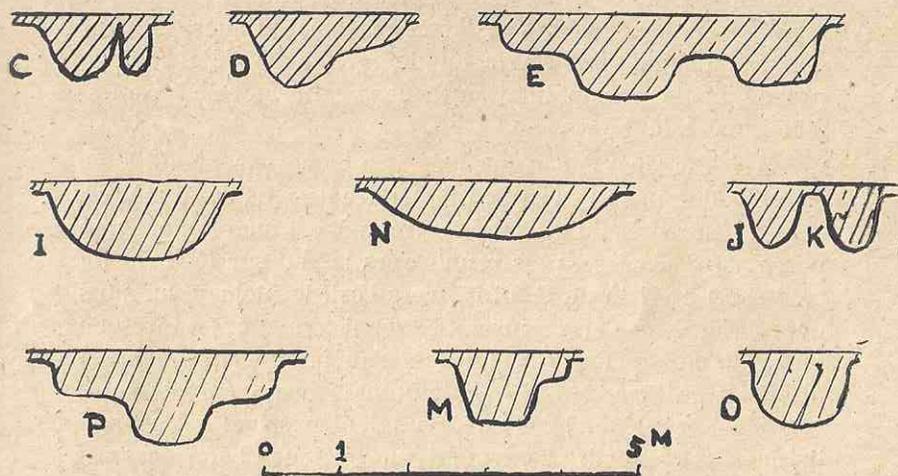


FIG. 3. — Coupe de cavités néolithiques d'Ante.

dans la couche de lœss brun, certains pénètrent jusqu'aux sables gras, très rarement dans le banc de graviers mais en tout cas dans un sol suffisamment perméable, donc assez sec et parfaitement approprié à sa destination. Toutes les cavités présentent un remplissage identique, argilo-sableux, devenu noirâtre par son mélange avec cendres et charbons et montrant dans sa masse divers déchets d'habitat ; ordinairement circulaires les périmètres de ces excavations offrent des dimensions assez variables : B, G, I, Q, N, qui sont des *fonds d'habitation* ont de 2 mètres à 3 m. 50 de diamètre, en cuvette, profondeur au centre entre 0 m. 80 et 0 m. 95 ; E et P, de même type ont sur leur pourtour interne une banquette large de 0 m. 75 ; h et j sont des *aires* à fond plat d'argile

battue établies à quelques centimètres sous le niveau du sol antique : plutôt qu'habitations n'y avait-il pas ici simples enclos pour volailles ou petits animaux domestiques ? Les cavités A, C, D, E, J, K, L, M, O ont de 0 m. 80 à 1 m. 20 de diamètre sur une profondeur de 0 m. 80 à 0 m. 90, par conséquent *caliciformes* : elles n'auraient été que difficilement habitables, mais doivent avoir servi *sous les cabanes* de caves ou silos, resserres à provisions diverses ; les trous plus petits, b, c, e, g, n, sortes de puisards cylindriques d'environ 0 m. 20 de diamètre avec 0 m. 60 ou 0 m. 80 de profondeur peuvent avoir servi de *cache-réserves* à portée immédiate des occupants de la cabane ou plutôt de logement pour base d'un gros pieu contre lequel s'appuyait la cabane ; une excavation que j'ai récemment remarquée dans la tranche de la nouvelle partie exploitée, profonde d'environ 0 m. 80 et dont le fond avait été revêtu d'une couche épaisse de 0 m. 30 au moins d'argile verdâtre étrangère au plateau et beaucoup plus imperméable que le lœss me semble avoir été préparée par les néolithiques pour servir de mare artificielle, de réservoir à eau ou même d'abreuvoir. Je n'ai pas encore vu ici de *cave en entonnoir renversé*. A l'entour de toutes ces cavités, sous la terre arable épaisse de 0 m. 20, la surface du sol antique est nettement indiquée par une mince couche noirâtre de composition analogue à celle du *remplissage*. Bien que j'ai trouvé de l'argile calcinée dans presque chaque trou fouillé, je n'ai vu que dans B et E, encore en place sur le fond de la cuvette, un revêtement d'argile cuite me permettant d'affirmer ici seulement la présence de *foyers*.

La céramique. — Les fragments de poterie sont très inégalement répartis dans les cavités, perdus dans la masse de remplissage ; je n'ai pu reconstituer complet qu'un seul vase de petite dimension et restituer la forme de quelques autres.

D'après leur matière je classe provisoirement ces réipients en vases grossiers, culinaires, et en vases fins, vases à conserver ou vaisselle de table. Les *vases grossiers* généralement d'assez grande capacité : plusieurs litres, à fond bombé, à paroi très épaisse : parfois de un centimètre et demi, sont très bien cuits pour l'époque, la plupart noirâtres, grisâtres ou jaunâtres, quelques-uns roses, d'autres

même d'un très beau rouge brique ; certains furent très probablement pétris de loess pris sur place, d'autres au contraire et même très nombreux sont certainement importés puisque leurs éléments dégraissants sont en majeure partie quartzes : particules *roulées* tout à fait comparables aux sables et menus graviers actuellement dénommés

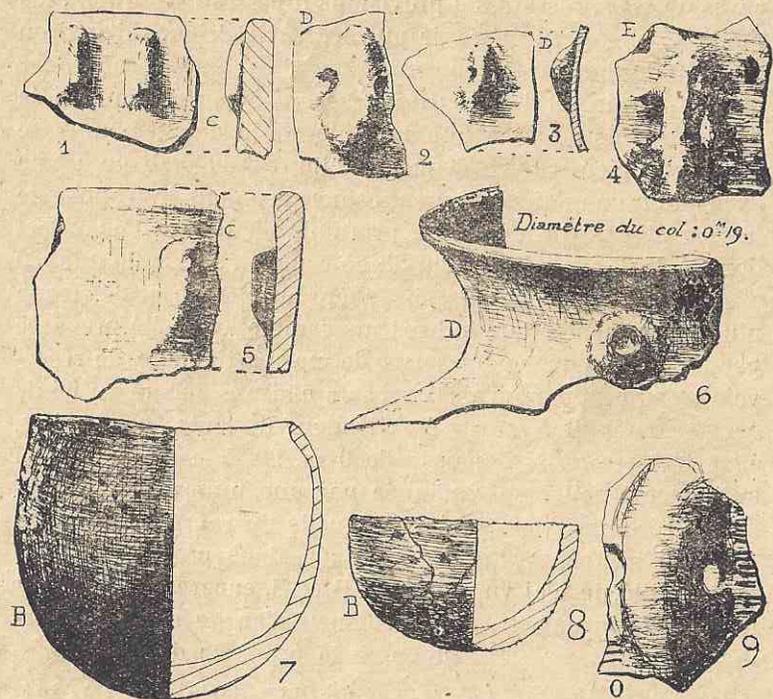


FIG. 4. — La céramique néolithique d'Ante, réduction à 1/2.
A toutes les figures les lettres indiquent la cavité d'origine.

sables de Moselle. Dans cette série j'ai eu de B une cupule, 8, fig. 4 de terre noire de 0 m. 055 de diamètre sur 0 m. 03 de haut et un petit vase pomiforme, 7, fig. 4 de 0 m. 06 sur 0 m. 075, resté noir à l'extérieur tandis que l'intérieur est devenu entièrement rouge jaunâtre sous l'action d'un feu oxydant : je ne puis m'expliquer cette anomalie que par suite d'utilisation spéciale du récipient : réchaud à braise ou

consERVE-FEU (1) ; de D j'ai un grand col de vase, 6, fig. 4, à étranglement ; divers fragments désignent des récipients hémisphériques de grande taille. Pour ornements, ces vases portent vers l'ouverture des protubérances tronconiques, de petits bourrelets verticaux, 1, fig. 4, obtenus par pincement ou des boutons rapportés, 6, fig. 4, les anses placées verticalement avec trou horizontal sont tantôt de simples mame-lons, 2, fig. 4, ou de larges *oreilles* plates faisant corps avec le vase, tantôt de véritables anses cylindriques bien déta-chées mais *rapportées*, 9, fig. 4 ; quelques fragments mon-trent des *hachures* parallèles tracées à l'ébauchoir.

Vases fins. — De cette poterie fine les tessons se trou-vent aussi presque dans chaque cavité, mélangés parmi la poterie grossière et provenant de récipients de plus faibles dimensions ; ils montrent une technique assez avancée déjà, deux types de pâte : l'une grisâtre intérieurement et assez rugueuse encore à cause des nombreux éléments sableux qu'elle contient sur laquelle fut appliquée extérieu-rement une sorte de très mince couche de coloration plus foncée, l'autre plus lisse, plus onctueuse, lustrée, d'une belle teinte brune ou noire qui pourrait, en dehors d'un gisement daté, presque la faire confondre avec certains échantillons du Hallstatt ou de la Tène.

Sur la panse des vases pomiformes à ouverture évasée sont réappliquées plusieurs anses mamellonnées à trou horizontal, 3, fig. 4 ; le décor consiste (voir ces diverses variétés fig. 5), en groupes de lignes parallèles gravées, arêtes de poisson, losanges, dents de loups, chevrons, suc-cession de lunules faites à l'ongle et aussi, empreints en creux *au poinçon*, groupes de points ronds ou ovales, de carrés ou rectangles disposés si régulièrement que certains même paraissent déjà tracés à la *rouelle* ou *molette*, mais toujours ici sans incrustation de calcaire. Ni dans l'une ni dans l'autre sorte de poterie je n'ai vu *d'anse funiculaire*.

(1) Au siècle dernier, avant la vulgarisation des allumettes phos-phorées, en Argonne, comme ailleurs du reste, l'usage était chaque soir de « couvrir le feu » ou de le conserver dans un vase d'argile hors d'usage ; et la ménagère qui le matin ne retrouvait plus « sa braise » devait aller chez une voisine en quérir dans un vieux sabot de bois.

Le Musée P. et G. R. de Strasbourg possède un vase de ce genre, poterie néolithique tardive de Lingolsheim. M. P. A. Schaeffer a trouvé aussi un conserve-feu dans une sépulture mérovingienne en 1935 à Niedernal (Bas-Rhin).

L'intérêt que présente la céramique si variée d'Ante est certainement considérable : à l'heure actuelle, les tessons, même pour le néolithique déjà, sont considérés, et avec raison, comme des *fossiles directeurs* essentiels pour la détermination de la chronologie. Les essais de classement tentés jusqu'ici en cette délicate matière pour la civilisation néolithique des régions alpestre et rhénane sont en partie basés sur la diversité des formes et décors des vases. Or la région qui nous intéresse ici plus particulièrement : département de la Marne, au regard de ses nombreuses stations et nécropoles néolithiques jusqu'ici découvertes (1) est relativement pauvre en céramique de cette période, surtout en céramique ornée. Nous connaissons de ce genre, mais de réputation seulement, puisqu'elles s'en sont allées avec la collection Nicaise, quelques pièces du cimetière des Varennes à Dormans : *vase en forme d'olla basse et évasée et tessons ornés de petites impressions en forme de carrés ou de lignes obliques creuses et remplies d'une pâte blanche semblable à la barbotine* (2) ; quelques tessons de Courjeonnet signalés par notre collègue Roland (3) ; les récentes fouilles, non encore publiées, de fonds de cabanes de la région d'Ecury-le-Repos par nos collègues Brisson, Coutier et Duval n'ont donné pour les habitations nettement néolithiques « *qu'une poterie unie de fabrication très grossière, de formes analogues à celles que M. de Baye a décrites des grottes de la vallée du Petit-Morin* » (4). Dans les fonds de cabanes robenhausiens du fameux *Camp à Cayaux* de Spiennes, Belgique, MM. Hamal-Nandrin et Servais n'ont trouvé que de la poterie grossière, en quantité considérable aussi, mais toujours sans ornementation (5).

Or la céramique tout comme l'outillage d'Ante me semble n'avoir que très peu de points de contact avec ceux des stations à l'ouest, disons de la Champagne et du Bassin parisien, mais bien plutôt qu'il faille leur chercher des analogues vers l'est. Dans cette direction justement, en

(1) Fouilles de Nicaise, du baron J. de Baye, de Bosteaux, Pistat, M. E. Schmit et celles plus récentes de M. Roland et de l'abbé Favret.
 (2) A. Nicaise, *Le cimetière des Varennes* dans *Mat. pour l'Hist. de l'homme*, 1880, p. 187.
 (3) *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n° 2, 1923.
 (4) Renseignement de M. A. Brisson du 30 novembre 1926.
 (5) *Compte rendu... dans Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 2, 1925.

allant, et faute de trouvailles intermédiaires, jusqu'à la région alsacienne nous avons la chance d'avoir à notre disposition de nombreux matériaux de comparaison : depuis plus de vingt ans, le D^r Forrer, conservateur du Musée

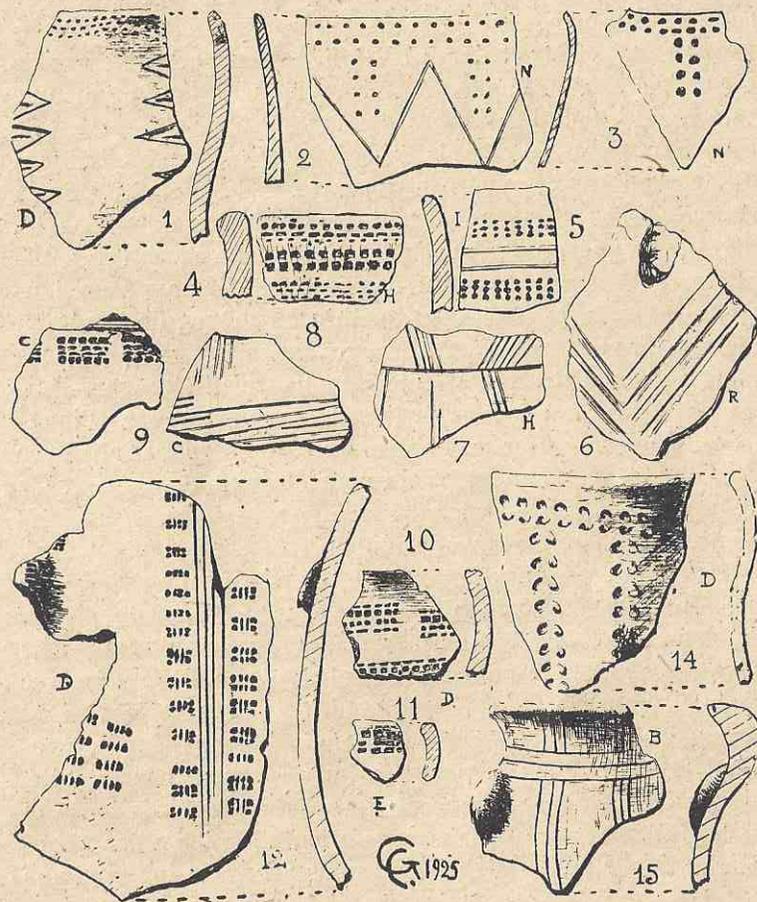


Fig. 5. — Fragments de vases ornés des Néolithiques d'Ante, réduction à 1/2.

Préhistorique et Gallo-Romain de Strasbourg, en compagnie maintenant de son adjoint M. F. A. Schaeffer, a multiplié ses recherches dans le sol de lœss de la plaine entre Vosges et Rhin, il a fouillé méthodiquement et avec grand succès plusieurs villages néolithiques avec leurs cimetières et son

Musée Préhistorique où en 1900 n'existait pas le moindre tesson néolithique est maintenant, outre ses superbes séries de sépultures reconstituées, le plus riche de France en céramique de cette période (1).

En Alsace, d'après les travaux de Forrer appuyés sur la comparaison avec de nombreuses trouvailles et observations faites en deça et au delà du Rhin, les couches diverses de populations néolithiques sont caractérisées tantôt par une céramique dite *tulipiforme* dite aussi du *Michelsberg* dite encore *lacustre* qui semble désigner des éléments ethniques d'origine alpine, proches des occupants des palafittes de la Suisse et des stations bourguignonnes telles que Chassey, tantôt par une céramique à décor dit *poinçonné*, représentative d'éléments venus du centre de l'Allemagne en longeant le Main, le Neckar et le Rhin ou même, de la région du Rhin moyen, mais en plusieurs *vagues* et montrant des phases bien distinctes et interrompues peut-être par d'autres civilisations ; à part de ces *vagues* nous avons l'invasion d'une autre race originaire des régions du Danube avec céramique à décor dit *rubané* ; pour chacune de ces couches ethniques varient également l'*outillage*, la *forme des fonds de cabanes* : simple cuvette lenticulaire avec le poinçonné, puis cave à entonnoir renversé ou en forme de coupe hémisphérique avec le rubané et cave en forme de sac ou de cloche avec le Michelsberg (2) et aussi la *disposition des sépultures* : avec le poinçonné tombes *plates d'allongés* avec souvent croisement et ligotage des jambes, orientées et groupées en véritables cimetières ; pour le rubané, très rarement allongés mais presque toujours reposant sur un côté, les jambes ramenées au corps dans l'*attitude du dormeur* et mêlés à des accroupis, tous sans orientation dans des cimetières ; tandis qu'au Michelsberg nous avons les inhumations

(1) Cf. du D^r R. FORRER, les nombreux articles publiés depuis 1909 dans *Anzeiger* devenu *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace* et aussi *Bauernfarmen der Steinzeit*, Strasbourg, 1903 ; *Rites funéraires néolithiques en Alsace* dans *Bulletin de la S. P. F.*, Paris 1923 ; *Caves et fonds de cabanes préhistoriques en Alsace* dans *Bulletin Archéologique du Ministère*, 1921.

Et de M. F. A. SCHAEFFER, *Sépultures d'accroupis et caves de cabanes néolithiques d'Achenheim*, dans *Cah. d'Arch.*, 1925-26. J'adresse ici mes meilleurs remerciements à mes amis Forrer et Schaeffer pour la précieuse documentation qu'ils m'ont procurée sur le néolithique d'Alsace.

(2) Au Michelsberg du reste nous trouvons le mélange de tous les types de caves de cabanes. Mais la forme des caves est beaucoup moins caractéristique des diverses civilisations que l'outillage, la céramique et les modes de sépulture.

d'accroupis non pas en cimetières mais tout simplement dans les caves de cabanes avec parfois entassement de plusieurs cadavres dans la même cave. La céramique dite *cordée* qui appartient à une nouvelle et plus récente phase de civilisation, déjà *énéolithique* et très apparentée à celle de nos constructeurs de dolmens de l'ouest, n'a encore été trouvée qu'à de rares exemplaires en Alsace. Il est du reste très rare de rencontrer des gisements néolithiques absolument purs, il faut tenir ici compte non seulement des *pénétrations* normales plus ou moins lentes mais aussi des apports occasionnels et parfois considérables de races assez diverses et toujours des *influences de site* si profondément modificatrices. Comme toujours l'exception confirme la règle et l'observation méthodique et persévérante d'après ces règles et ces exceptions, c'est-à-dire avec l'aide des grandes divisions déjà admises mais aussi d'après les *facies* régionaux et même locaux sera une condition essentielle du progrès dans l'étude du néolithique.

La peuplade du village d'Ante en cette extrémité méridionale de l'Argonne qui fut à toute époque *région de frontière* et surtout *région de passage* devait nécessairement subir des influences assez diverses (1) ; les *infiltrations* de l'est ne manquaient certainement pas. Aussi parmi nos séries de tessons nous avons nécessairement un mélange typologique très révélateur : notre vase, fig. 6, se rapproche beaucoup du rubané comme décor tout en ayant un galbe du poinçonné ; les protubérances, 1 et 5, fig. 4, sur la poterie culinaire indiquent le Michelsberg de même que le grand col avec bouton réappliqué, 6, fig. 4 ; 15, fig. 5 nous donne un décor du rubané mais un profil lacustre tandis que les impressions de 4, 5, 9, 10, 11, 12, fig. 5, sont du poinçonné et que les profils 1, 2, 14, fig. 5, rappellent le Michelsberg tout comme nos vases 7 et 8, fig. 4 ; mais toutes ces formes et décor ne sont pas identiques à ceux d'Alsace, ils s'en rapprochent seulement, c'est une céramique nouvelle, *régionale*, mais de quelle région exactement ? *influen-*

(1) J'ai maintes fois et tout dernièrement encore dans *Fibules en oméga*, *Revue des Musées*, n° 7, fait remarquer l'influence sur les coutumes et même sur la mode chez nos populations argonnaises à l'époque gallo-romaine (II^e-III^e siècles), de la venue et de la fixation dans les établissements céramiques d'artisans allogènes aux noms indicateurs d'un exotisme plutôt panaché : *Gesatus, Rauracus, Latinus, Dacchus, Germanus, Oreticus* et même *Africanus*.

cée d'éléments rhénans. En cette étude nécessairement assez superficielle puisque nous ne disposons encore que de très peu de documents de notre région une autre observation tend à confirmer ce que nous venons d'avancer : parmi les vases culinaires, poterie grossière, si certains tessons nous paraissent de *fabrication locale*, pétris du lœss du plateau, le plus grand nombre parmi la poterie culinaire et tous les

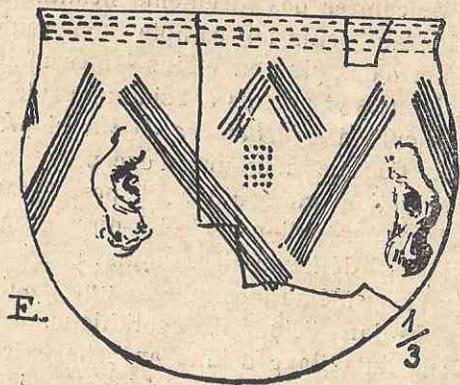


Fig. 6. — Restitution d'un vase néolithique d'Ante.

vases fins est, comme je l'ai dit déjà, dégraissé avec un sable quartzeux tout à fait comparable à celui des cours d'eau de la région vosgienne et subvosgienne, donc apport de l'Est.

Les silex. — De silex la station d'Ante a fourni très peu de pièces finies : trois grattoirs sur bout de lame de silex jauné ou brun translucide, une grande lame de silex noir et une pointe de flèche (?) 8, fig. 7 de silex noir finement retouchée, plusieurs nucléus de silex noir ou veiné de gris, pas de flèches à tranchant transversal ; par contre les éclats ou déchets sont assez abondants, il n'est pas de cavité qui n'en ait livré : silex patinés ou non, noir ou jaunâtre ou brun clair de la craie, silex tertiaire de meulière. Pour le silex nous n'avons rien de l'Est, ici le *courant commercial* vient nettement de Champagne et de Brie ; je n'ai même pas encore constaté à Ante la présence d'outils ni de déchets de ce silex du *rauracien*, de la région de Saint-Mihiel, pourtant assez proche, si abondant parmi les stations des pla-

teaux entre Aire-Cousance-Vadelaincourt et du camp de Waly.

Outillage de pierre polie. — Là, plus de silex, mais roches tout à fait étrangères à la région. L'outil 1 de la

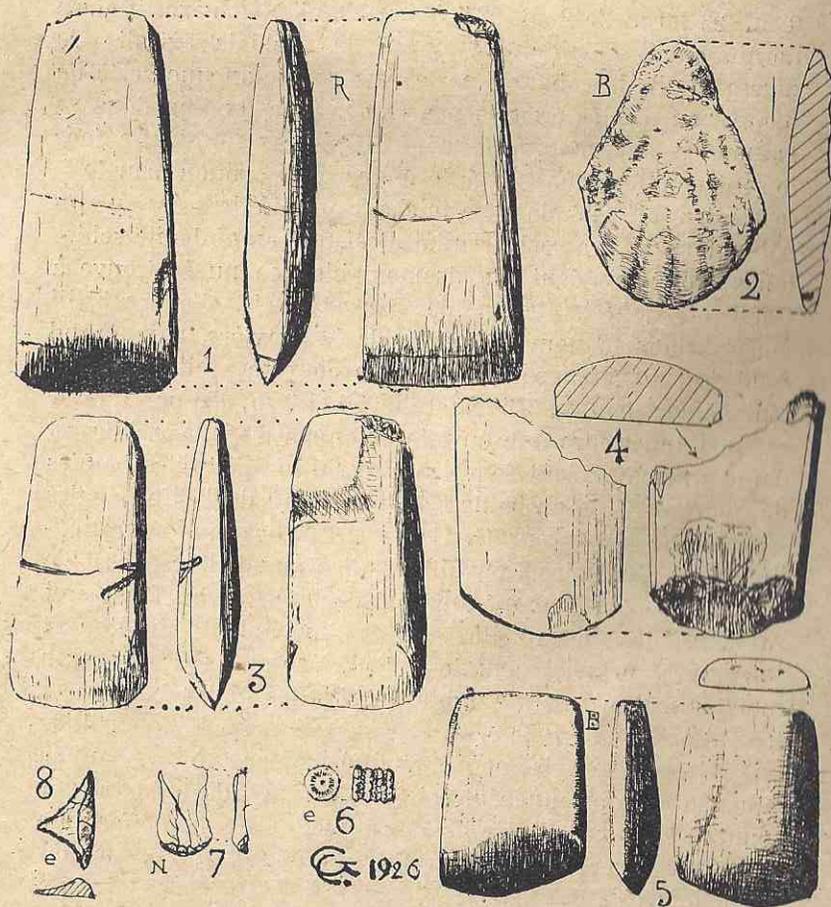


Fig. 7. — Outillage et objets de parure des Néolithiques d'Ante, réduits à 1/2.

fig. 7, du fond de cabane R, long de 0 m. 10, large de 0 m. 045 vers le tranchant, est d'une sorte de grès fin, verdâtre assez foncé avec bandes transversales plus dures et vert clair très probablement vosgien : c'est une herminette à tranchant concave. Le 5, fig. 7 du fond de cabane B

de 0 m. 055 sur 0 m. 038, également de grès très fin, gris clair, est aussi une herminette à tranchant légèrement concave. Le 4, fig. 7, incomplet et brisé anciennement, est un talon de hache ou d'herminette, d'une sorte de *trapp* vosgien noir qui a reçu un beau poli. La hache 3, fig. 7, longue de 0 m. 08, large de 0 m. 035, à tranchant biconvexe, trouvée dernièrement comme le 4 parmi les déblais extraits de divers fonds de cabanes, porte vers son talon une sorte de dépression coudée creusée pour aider à sa fixation dans sa gaine ; les encoches profondément gravées sur l'autre face le sont peut être aussi dans le même but ; comme pour le 4, les arêtes latérales de cette hache 3 ont été dressées sur un *polissoir plan* ; sa roche verdâtre est une amphibolite schistoïde, (actinote), dont un gisement bien connu se trouve à Château-Lambert, Ballon de Servance (1). J'ai recueilli encore, dans la nouvelle partie de la gravière, d'un grand fond de cabane en partie vidé, une pierre à affuter parallélépipédique de 0 m. 075 sur 0 m. 045 et 0 m. 026 portant sur sa face supérieure une cuvette oblongue d'affutage, elle est d'un micaschiste vert foncé avec inclusion d'étroites bandes de quartzite, très probablement originaire de l'Eifel ou des Vosges. Le professeur G. Goury de Nancy qui a particulièrement étudié les trouvailles faites aux lisières ouest de l'Argonne et en Champagne, m'a déclaré que les formes et matières des herminettes d'Ante lui étaient absolument inconnues jusqu'ici pour la région. Des outils de ce genre mais pas absolument semblables, haches à dos bombés et très allongées, type à *ventre de poisson*, ont été recueillies en Alsace de gisements indifféremment à céramique rubanée et poinçonnée, il est donc difficile de les attribuer plutôt à telle ou telle civilisation ; quoiqu'il en soit, l'origine de leurs diverses roches milite toujours en faveur des influences de l'Est.

Fragments de meules ou de polissoirs portatifs. — Dans presque chaque cavité j'ai recueilli au moins un, mais très souvent plusieurs fragments, allant de la grosseur d'une noix à celle du poing, de polissoirs en grès fin, blanc ou

(1) J'ai eu le plaisir d'étudier en 1904 et 1906 un atelier de débitage et de polissage de haches de cette roche dans l'enceinte du camp antique de Cité, près Vesoul.

jaunâtre (1) ou devenu rosé ou violacé sous l'action du feu, certains de ces fragments portent une face d'usure absolument plane ; certains échantillons sont d'une roche ferrugineuse à grains oolithique qui a de grandes analogies avec le minerai de fer du bassin lorrain et qui devait constituer une matière particulièrement idoine, par sa rugosité, à la confection de ces meules portatives (2) ; j'ai également trouvé quelques éclats de cailloux de quartzite blanc ou rosé, débris de broyeurs, molettes ou perceurs.

Objets de parure. — Dans le fond de cabane B j'ai trouvé un moulage interne, possédant encore partie de son test calcaire, de fossile : *spondylus* peut-être mais plutôt *pecten* du cénomanien qui fut retouché sur ses bords afin de lui donner une forme plus allongée afin d'en faire une pendeloque, 2, fig. 7 ; de E, je possède un article *d'enerine* du corallien, 6, fig. 7 qui dut avoir fait partie d'un collier. Les trouvailles des grottes-sépultures de la Marne nous ont permis de noter la prédilection des néolithiques pour les fossiles comme objets de parure, les fonds de cabane et sépultures d'Alsace également (3).

Sur ces plateaux si fertiles, nos néolithiques, venus probablement de l'Est, avaient délaissé la vie pastorale et nomade ; enfin fixés, ils faisaient de la culture et de l'élevage, le pays à cet époque, comme maintenant encore, s'y prêtant merveilleusement, certains d'entre eux toutefois étaient chasseurs dans la plaine et surtout dans la forêt mais aussi pêcheurs dans les rivières et dans les si nombreux étangs du voisinage (4). Leur outillage, leur poterie

(1) Ces grès viennent de la région même, vestiges d'une extension glaciaire ; à Passavant à la base du front sud de la chaîne d'Argonne ils sont particulièrement abondants malgré leur utilisation autrefois pour les verreries. Cf. G. CHENET, *Anciennes verreries d'Argonne*, dans *Bulletin Archéologique*, 1920, et aussi Dr MEUNIER, *Vestiges du grand glaciaire...* dans *Mém. de la Société philomathique de Verdun*, 1901.

(2) Il est très possible qu'au lieu de provenir du bassin lorrain, ces échantillons fussent tout simplement de minerai d'Argonne-Ardenne (callovien-oxfordien) autrefois assez activement exploité dans la vallée de l'Aire, vers Montblainville et Apremont.

(3) R. FORRER, *Spondylus-Muschelschmuck*, dans *Anzeiger*, 1916 et *Parures, coquilles et cuiller néolithiques d'Alsace*, dans *Cahiers d'Archéologie*, 1922.

(4) Il y eût certainement dans les *cuvettes* argileuses de la région, des étangs naturels ; du reste l'humanité primitive, à l'imitation des castors, sut de bonne heure construire des digues de retenue, et il y eut des castors en Argonne, à l'époque gallo-romaine encore, puisque M. Léon Mauget a trouvé de leurs mâchoires parmi des débris de cuisine dans une

nous les montrent à une phase déjà avancée de la civilisation de la pierre polie et très probablement bien peu avant l'apparition des métaux.

Aux problèmes posés par l'examen des vestiges recueillis dans ce village, nous aurons certainement un jour solutions plus précises par de nouvelles trouvailles et surtout par l'étude *in situ* des sépultures, très probablement d'accroupis en leurs fonds de cabanes caliciformes, installées nécessairement proches du séjour des vivants ; mais où, quand et dans quelles conditions ces sépultures se révéleront-elles ?

G. CHENET,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

**

Je me permets d'insister ici sur la nécessité, lors de découvertes fortuites de vestiges antiques, surtout de sépultures où la situation de chaque objet déposé est presque toujours intentionnelle, de faire appel pour la suite des recherches à des fouilleurs qualifiés, capables d'observer avec précision les moindres indices, de les noter sans retard et encore d'extraire avec les ménagements de rigueur les objets délicats et les pièces osseuses si fragiles, ceci afin de permettre une parfaite reconstitution des sépultures en vue d'une étude consciencieuse et profitable des civilisations disparues (1).

chambre basse des III^e-IV^e siècles, aux Houis-Sainte-Menehould, à quelques mètres de la rivière d'Aisne. Il ne faut pas croire que tous nos étangs d'Argonne furent créés au Moyen-Age pour les abbayes quoique l'on racontât encore au siècle dernier dans la vallée de la Biesme que « les moines ayant fait faire par leurs serfs beaucoup d'étangs, avaient dès lors bien trop de poisson pour leur propre consommation et qu'ils avaient inventé le Carême pour obliger les vilains à leur acheter cet encombrant poisson ».

(1) Le Dr Forrer et M. Schaeffer dans le Service de recherches archéologiques qu'ils ont organisé au Musée de Strasbourg gratifient le propriétaire ou l'ouvrier remettant des objets recueillis en Alsace de fonds de cabanes, de sépultures ou d'ailleurs, d'une prime, récompense surtout pour leur bonne volonté, puisque ces objets sont des pièces d'étude presque toujours sans valeur marchande ; mais la prime est plus importante lorsque l'ouvrier ou le propriétaire ont su comprendre la nécessité de laisser intacts fond de cabane ou sépulture et, sans y toucher, les ont de suite signalés au Musée, permettant ainsi aux spécialistes de venir faire eux-mêmes les fouilles avec le maximum de garantie scientifique.

TABLE DES MATIÈRES

Actes de la Société Archéologique Champenoise

Procès-verbal de la Séance du 17 Janvier 1926.....	1
Liste des membres	5
Procès-verbal de la Séance du 25 Avril 1926.....	33
Situation financière de la Société, Exercice 1925.....	38
Procès-verbal de la Séance du 25 Juillet 1926.....	65
Procès-verbal de la Séance du 7 Novembre 1926.....	97
Bibliothèque de la S. A. C., ouvrages reçus en 1926.....	101

Nécrologie

M. Pagès-Allary	70
M. Falot (E. S.)	72

Découvertes Régionales

Quelques monnaies gauloises trouvées à Château-Porcien et aux environs : (Jules CARLIER).....	20
Découvertes de tombes gauloise marniennes :	
Cimetière du Mont-Frulleux, Lavannes.....	39
Cimetière du Mont-de-la-Fourche, Lavannes : BOSTEAUX-COUSIN)	39
Cimetière du Blanc-Mont, territoire de Sommepey : (M. HENRAT)	40
Découverte d'un pessaire dans une sépulture du cimetière à facies hallstattien-champenois, à La Veuve (Marne) : (Emile SCHMIT)	56
Note sur diverses poteries trouvées à Pont-Faverger (Marne) : (E. MOUQUOT)	72
Pièces d'époque indéterminée présentées par M. Mouquot, à la Séance du 25 Juillet 1926.....	76
Trouvaille d'une monnaie d'or romaine à Château-Porcien (Ardennes) : (J. CARLIER).....	78
Vases de diverses formes, époque gallo-romaine : (A. LARMIGNY)	78
Découverte récente à Reims de vestiges gallo-romains : (H. DENEUX)	81

Articles Divers

Couronnes mortuaires ou couronnes de mariées (Emile SCHMIT)	11
Nomenclature des tomelles du département de la Marne : (COUNHAYE)	14
Au sujet des vocables « Marnien » et « La Tène » : (Henry COROT)	18
A propos de prétendus « Objets de Tourneur » : (G. CHENET)..	20
Notes sur l'industrie préhistorique de Cuis (Marne) : (Ed. LEMARTELEUR)	27
Le cimetière celtique de la Motelle de Germiny, territoire de Saint-Clément-à-Arnes : (J. DUPUIS).....	42
Le groupe de tombes celtiques du lieudit « Pays », territoire d'Hauviné (Ardennes) : (J. DUPUIS).....	51
Essai de comparaison des cimetières celtiques d'Hauviné et de Saint-Clément-à-Arnes : (J. DUPUIS).....	52
Soixantième Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des Départements, à Paris (Avril 1927).....	70
Le cimetière gaulois de Soudé-Sainte-Croix : (Emile SCHMIT)..	82
Nécropole gauloise de Breuvery (Marne) : (Amaury THIÉROT)..	85
Un cimetière de chevaux gallo-romain à Sogny (Marne) : (M. SCHAEFFER)	102
Torques ? Couronnes mortuaires ? Couronnes de mariées ? : (Abbé FAVRET)	104
Les Jocasses ou les Jogasses à Chouilly (Marne) : (Emile SCHMIT)	108
Le village néolithique d'Ante (Marne) : (G. CHENET).....	113

Notes Rétrospectives

La Sculpture en France à l'âge de la pierre : (Marquis A. DE BAYE)	59
---	----

Le Gérant : P. SAVY.

13.223 — Imp. MATOT-BRAINE, 6, Rue du Cadran-Saint-Pierre, Reims